

Lumes, le 15 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA MODERNISATION DU RESEAU FLUVIAL FRANÇAIS

FRANCHIT UN NOUVEAU CAP

- **7 nouveaux barrages automatisés sont mis en service sur l'Aisne et la Meuse**
- **Une avancée qui respecte les échéances du contrat de partenariat conclu entre BAMEO et VNF**

La société de projet BAMEO (actionnaires : VINCI Concessions, Meridiam et SHEMA - Groupe EDF) a mis en service, avec l'aval de Voies navigables de France, 7 nouveaux barrages automatisés sur l'Aisne et la Meuse. Les nouveaux barrages mis en service après 2 ans de travaux sont les suivants : Ham-sur-Meuse, Mouyon, Montigny, Fépin et Vannes-Alcorps sur la Meuse (08) ; et Vic-sur-Aisne (02) et Carandeu (60) sur l'Aisne.

Cette avancée s'inscrit dans le cadre du contrat de partenariat signé en 2013 entre BAMEO et VNF, portant sur le remplacement de 29 barrages manuels et la modernisation de 2 autres ouvrages déjà construits (Monthermé, Givet) sur ce périmètre géographique.

Le projet, représentant un investissement de 312 millions d'Euros, participe également à la performance énergétique française : il intègre la construction de nouvelles centrales hydroélectriques sur trois barrages (Givet et Ham-sur-Meuse en service - Saint-Joseph en cours de construction).

Une technologie innovante qui améliore les conditions de travail des personnels d'exploitation

Les 7 barrages automatisés mis en service le 15 mars sont les premiers en France à être équipés de bouchures gonflables à l'eau, composées d'une enveloppe de type élastomère renforcé.

Cette technologie permet de remplacer les barrages dits « à aiguilles », construits dans les années 1870. Leur exploitation était réalisée jusqu'à ce jour par les barragistes dans des conditions de sécurité qui devaient être améliorées et des modalités physiquement pénibles (manœuvres difficiles pour tenir la ligne d'eau ainsi que pour retirer les aiguilles en période de crues). La technologie des barrages à bouchures gonflables à l'eau vise également à garantir de manière fiable la tenue de la ligne d'eau pour les usagers (bateaux, prises et rejets d'eau pour les entreprises, agriculture...) et les riverains.

Des pompes, centralisées dans un local technique situé sur la berge, alimentent les bouchures du barrage et régulent la hauteur d'eau du bief amont (portion de voie d'eau entre 2 ouvrages).

Les ouvrages sont tous reliés au poste de contrôle commande du centre d'exploitation des barrages de l'Aisne et de la Meuse situé à Lumes (08). Chaque barrage est équipé de 3 bouchures, à l'exception du barrage de Mouyon (Vireux Wallerand – Hierges - 08) qui dispose de 4 bouchures. Les barrages à aiguilles remplacés seront déconstruits durant l'été 2017.

Passes à poissons, énergie verte : le développement durable prioritaire pour le projet

Les 7 nouveaux barrages sont équipés de passes à poissons afin de rétablir la continuité écologique de l'Aisne et de la Meuse. Ces équipements facilitent la migration des espèces qui remontent le cours d'eau, en quête de nourriture ou pour rejoindre leur lieu de reproduction.

Le barrage de Ham-sur-Meuse est également équipé d'une microcentrale de production d'hydroélectricité d'une puissance de 1 Mégawatt, avec deux turbines VLH (Very Low Head) de 500kW chacune. Les turbines de ce site, installées dans la rivière, peuvent être couchées au fond de l'eau (abattues) grâce à un ingénieux brancard afin de laisser libre cours à la rivière en période de crue.

Les turbines VLH, fabriquées en France sont spécialement conçues pour de faibles hauteurs de chute d'eau (2,60 mètres environ pour le barrage de Ham-sur-Meuse). Elles sont respectueuses de l'environnement : invisibles, car totalement immergées, quasiment silencieuses et inoffensives vis-à-vis des poissons grâce à leur vitesse de rotation très lente ; les poissons qui descendent le cours d'eau peuvent les franchir sans danger.

Délais tenus, standardisation : le PPP, un choix pertinent pour la modernisation des barrages

La construction des ouvrages doit durer six ans et s'achever en 2020. Après la livraison des deux premiers barrages en mars 2016, BAMEO respecte parfaitement les délais, en assurant la mise en service des 7 nouveaux barrages à la date contractuellement prévue le 15 mars 2017.

Ce type de contrat permet la massification et la standardisation de la commande, et l'accélération du remplacement des barrages. Cette alliance des énergies publiques et privées est particulièrement pertinente pour ce grand projet, remarquable tant par son ampleur que par la complexité des techniques utilisées.

VNF et BAMEO ont d'ailleurs obtenu en 2016 la mention spéciale du Jury catégorie "Meilleure structuration de PPP en France et à l'International" au Sommet Infrastructures, Aménagement du Territoire et Immobilier (SIATI).

Les travaux ont été réalisés par le groupement COREBAM. Une fois mis en service, l'exploitation et la maintenance des barrages et des équipements associés sont réalisées par la société SÉMAO.

Le contrat de partenariat entre VNF et BAMEO

Le contrat de partenariat signé jeudi 24 octobre 2013, conclu pour une durée de 30 ans, prévoit :

- le financement, la conception, la construction de 29 nouveaux barrages automatisés et de leurs équipements associés et la mise à niveau des barrages de Givet et Monthermé,
- l'exploitation, la maintenance et le gros entretien de l'ensemble de ces ouvrages,
- l'exploitation du potentiel hydroélectrique associé aux barrages et la mise en œuvre des mesures environnementales réglementaires et d'accompagnement du projet.

Le montant total du projet s'élève à 312 millions d'euros HT.

A propos de BAMEO

BAMEO est une société de projet dédiée, créée dans le cadre du contrat de partenariat avec Voies navigables de France pour la reconstruction et l'automatisation des barrages de l'Aisne et de la Meuse. BAMEO est constituée de trois actionnaires : VINCI Concessions (50%), Méridiam (30%) et SHEMA – Groupe EDF (20%).

BAMEO a délégué la conception et la construction de l'ensemble des ouvrages au groupement d'entreprises COREBAM créé spécifiquement pour ce projet. Ce groupement est composé de filiales de VINCI Construction France (EMCC, TOURNAUD, GTM HALLE, VINCI Construction France TP Lyon) spécialisées dans les travaux nautiques et de génie civil.

BAMEO a confié à SeMAO, société dédiée, filiale de SHEMA – groupe EDF (60%) et de VINCI Concessions (40%), les missions d'exploitation et de maintenance de ces ouvrages automatisés (barrages, microcentrales hydroélectriques et équipements associés).

A propos de VNF

VNF est un établissement public administratif de 4 700 agents, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 700 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial – www.vnf.fr.

Voies navigables de France Julie CARPIER – Agence COMFLUENCE Tel : 01 40 07 98 27 Courriel : julie.carpier@comfluence.fr Compte Twitter de VNF : www.twitter.com/vnf_officiel Compte Facebook de VNF : www.facebook.com/vnf.fr	BAMEO Céline DAVRIL BAVOIS Responsable Communication Tel : 06.72.17.81.14 contact@bameo.fr
--	---